



Modification (rectification) du nom de famille

Par **nelvan03**, le **03/09/2009** à **19:26**

Bonjour,

Je voulais savoir quelles étaient les démarches à accomplir pour demander une rectification de mon extrait d'acte de naissance?

Je vous explique mon problème. A ma naissance mon père, étant d'origine portugaise m'a mit le même nom de famille que lui (alors que la base les enfants ont systématiquement le nom de la mère puis celui du père), tandis qu'à mes frères et sœur il n'en a mit qu'un (celui de son père, comme en France). Mon souci est qu'aujourd'hui, à la sécurité sociale ils ont inversé mes 2 noms, ce qui engendre des problèmes car ayant eu une fille je ne peux récupérer mon livret de famille car le nom de famille enregistré à la Secu (donc celui sous lequel je suis entrée à la clinique) et celui de mon extrait d'acte de naissance sont inversés! À la mairie on m'a dit que je pouvais faire une rectification de mon acte en précisant que je ne souhaitais garder qu'un seul nom de famille (le même que mes frères et sœur), mais j'aurais aimé savoir COMMENT et auprès de QUI le faire?

En vous remerciant par avance de vos réponses.